N°377 du mercredi 14 février 2024 - lagazette-yvelines.fr
Hebdomadaire gratuit d'informations locales
Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette en Yvelines

POISSY

Nouvelle tentative de vol dans l'usine Stellantis

Actu page 10

Port Seine Métropole Ouest : les travaux sont lancés



HAROPA PORT

Dossier page 2

La phase préparatoire des travaux du Port Seine Métropole Ouest a démarré en ce début d'année. Ce projet de plateforme multi-modale, destinée au transport de matériaux de construction, verra le jour en plusieurs phases jusqu'en 2040 sur une emprise d'environ 100 hectares, en rive gauche face à la confluence de la Seine et de l'Oise sur les communes d'Achères, Andrésy et Conflans-Sainte-Honorine.



Actu page 4

MANTES-LA-VILLE

Tiers lieu, pôle universitaire... La Halle Sulzer entame sa mue

YVELINES
Le préfet des Yvelines s'en va **Page 4**

VERNEUIL-SUR-SEINE
Un nouveau centre d'ophtalmologie a ouvert ses portes **Page 6**

VALLEE DE SEINE
Des élus s'associent pour la transition écologique **Page 8**

JUZIERS
Un ancien habitant volait les chalets pour se nourrir **Page 10**

BASKET-BALL
Poissy jouera sa peau lors des play-down **Page 12**

LES MUREAUX
Le réalisateur Gilles de Maistre a lancé le *Festival du film francophone pour la jeunesse* **Page 14**

MANTES-LA-VILLE

Rénovation du gymnase Guimier : deux sections sportives à la rue

Actu page 8



Actu page 6

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Des aides pour vivre longtemps chez soi



Actu page 7

MAGNANVILLE

La nouvelle résidence seniors, première pierre d'un cœur de ville transformé

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?
Faites appel à nous !
pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

Port Seine Métropole Ouest : les travaux sont lancés

La phase préparatoire des travaux du Port Seine Métropole Ouest a démarré en ce début d'année. Ce projet de plateforme multimodale, destinée au transport de matériaux de construction, verra le jour en plusieurs phases jusqu'en 2040 sur une emprise d'environ 100 hectares, en rive gauche face à la confluence de la Seine et de l'Oise sur les communes d'Achères, Andrésy et Conflans-Sainte-Honorine.

MAXIME MOERLAND

Lorsqu'une réunion publique fait salle comble, cela veut dire que le projet est soit très attendu par les riverains, soit particulièrement redouté. Dans le cas de celle qui s'est déroulée à l'espace Julien Green d'Andrésy, le lundi 5 février, on pencherait plutôt pour la deuxième option. Haropa Port avait convié élus et habitants du territoire pour une réunion d'information au sujet du Port Seine Métropole Ouest (PSMO), qui va progressivement sortir de terre d'ici 2040, et dont les travaux de préparation viennent de débuter en janvier.

Son emprise d'environ 100 hectares se situe sur les communes d'Achères, Andrésy et Conflans-Sainte-Honorine, à la confluence de la Seine et de l'Oise. Son objectif ? Permettre le transport et la distribution de matériaux pour le BTP avec une logique multimodale, par voie fluviale, ferrée et routière. « *C'est la première fois depuis 50 ans qu'on crée un nouveau port*, déclare Éliette De Lamartinie, directrice de l'aménagement pour Haropa Port, l'instance publique gestionnaire des ports du Havre, Rouen et Paris. *C'est un projet stratégique qui date de 1994. Notre enjeu, c'est de mailler le territoire, pour permettre au trafic fluvial d'avoir vraiment tous les points qu'il faut en Île-de-France pour être efficient* ».

Désengorger le port de Genevilliers

Qu'est-ce qu'on va pouvoir trouver, exactement, sur cette nouvelle plateforme portuaire ? Déjà, une seule et unique darse – le bassin intérieur du port permettant un accès à la Seine - où les bateaux vont entrer et sortir pour pouvoir charger, ou décharger, des matériaux et autres débris. Le long de cette darse, des parcelles accueilleront des entreprises et leurs entrepôts, ou autres zones de stockage. « *Il faut savoir que le port à surtout une vocation à accueillir des entreprises du BPT, que ce soit pour faire des éléments préfabriqués en vue de constructions en Île-de-France ou en Normandie*, rappelle Jean-Yves Hardy, directeur du projet PSMO. *Le port de Genevilliers, qui est aussi géré par Haropa Port, est assez saturé du fait de sa proximité avec Paris. Aujourd'hui, PSMO permet de dégager de l'économie liée au BTP en Île-de-France* ».

Les travaux préparatoires, qui ont débuté au mois de janvier, vont se dérouler sur toute l'année 2024. La première étape consistait à déplacer en amont du fleuve les bateaux-logements situés sur le quai de l'île du Bac, pour les rapprocher du pont SNCF et ainsi libérer l'espace nécessaire pour ouvrir le bassin intérieur du port. Ce déplacement définitif a été décidé après une concertation avec les propriétaires concernés, qui bénéficieront de nouveaux services comme des passerelles individualisées, des postes électriques ou encore un raccordement au réseau d'évacuation des eaux usées.

« Chaque arbre abattu sera compensé »

Depuis quelques semaines se déroule la deuxième étape des travaux préparatoires : les aménagements de la berge, toujours sur le quai de l'île du Bac. Au programme, l'installation d'une base-vie, des travaux d'enrochement, le défrichement de la ripisylve (végétation en bord d'eau) et débroussaillage et abattage d'arbres. Si ce dernier point à quelque peu effrayé l'assistance lors de sa présentation, Erwan Le Priol, chargé d'opérations, a tenté de rassurer les habitants inquiets. « *Certains arbres sont situés en partie basse de la berge, ce qui fait qu'il n'est pas possible de les conserver à l'heure actuelle. Il y a aussi des espèces invasives à cet endroit, certains [de ces arbres] sont même déjà morts voire dangereux. Au final, on conserve une trentaine d'arbres sur la zone. Tout ceci est à mettre en perspective avec le projet de renaturation des berges qui arrivera lors de la phase 1 (à partir de 2025, Ndlr), l'objectif étant de conserver un corridor écologique et éviter de détruire des espaces favorables à la faune* ».



LA GAZETTE EN YVELINES

La réunion publique, qui s'est tenue à l'espace Julien Green d'Andrésy le lundi 5 février, a attiré des habitants tantôt curieux, tantôt inquiets.

Haropa Port assure que « *chaque arbre abattu sera compensé* », notamment par la création du parc naturel des Hautes-Plaines, l'esplanade de la darse, la renaturation et le boisement des berges. Viendra ensuite la création de la zone de découplage, qui permettra de charger sur les bateaux les déblais issus du creusement de la darse, puis, pendant la phase d'exploitation, qui deviendra une zone de chargement et de déchargement classique de marchandises à destination de la voie fluviale.

Limiter les nuisances

C'est le moment d'aborder le sujet qui fâche, et qui inquiète les riverains : les nuisances sonores provoquées par les travaux. Les immenses ducs d'albe (pieux d'amarrage) seront enfoncés dans l'eau à coups de grands marteaux hydrauliques, sur 3 périodes réparties dans l'année. La première d'entre elles, au mois de mars, durera 3 semaines. Les deux suivantes sont prévues pour mai-juin et septembre. Le battage d'un duc d'albe dure environ 30 minutes, et génère un son d'une moyenne d'environ 90 décibels. Conformément à l'arrêté préfectoral délivré pour ces opérations, les battages ne pourront être effectués qu'en semaine, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h. « *On a conscience que les travaux, ça impacte les riverains*, admet Jean-Yves Hardy, directeur du projet. *On va mettre en œuvre des mesures pour limiter ces impacts. Car il n'y a pas que le bruit, mais aussi des émissions de poussière, qui peuvent être limitées en aspergeant les camions et en les bâchant pour éviter que la poussière qu'ils transportent aillent chez vous. On a également envie de faire un chantier vertueux et suivi en termes de déchets* ».

Haropa Port promet une communication lisible et transparente pour ce qui est des nuisances générées par le chantier. Les habitants devraient ainsi être prévenus 2 semaines à l'avance quand les travaux seront particulièrement bruyants. Et pour faire remonter les informations, un appel à candidatures va permettre de nommer des « *relais riverains travaux* ». Ces derniers se verront transmettre un numéro d'astreinte pour contacter directement Haropa Port ou Océlian – Eurovia (qui se chargent des travaux), et faire remonter de potentielles nuisances comme des bruits anormalement forts ou longs, ou encore des horaires de travaux non respectés. « *On trouve que ce serait intéressant qu'il y ait cette connexion avec des volontaires* », souligne Pascal Beaumard, directeur conseil pour l'agence de communicaiton « *État d'esprit Stratis* » et animateur de la réunion publique.

Ces travaux préparatoires ne sont que le début : à partir de 2025, et jusqu'à 2027, la phase 1 du projet (soit l'aménagement de 34ha) sera enclenchée et verra la mise en œuvre des premières infrastructures portuaires. ■

Moins de trafic routier ?

L'une des promesses de cette nouvelle plateforme portuaire est la réduction du nombre de camions sur les routes du secteur dans le futur. « *Nous avons fait un travail de comparaison pour ce terrain avec une situation avec, et sans le port*, détaille Éliette De Lamartinie. *On est à peu près sur une baisse d'une centaine de poids lourds par jour* ». Un gain rendu possible par le passage quotidien de 4 bateaux en phase d'exploitation, sachant qu'une barge fluviale peut transporter l'équivalent de 250 camions en terme de volume transporté.

« *En 2024, 90 % des travaux seront faits par la voie fluviale*, ajoute Jean-Yves Hardy, en réponse aux riverains inquiets. *La route, ce sera uniquement pour du petit approvisionnement pour les travaux qui ont lieu à terre. La plupart des travaux seront faits depuis la Seine* ». Et pour ce qui est des années qui suivent, Haropa Port espère diminuer le nombre de camions par 10, par rapport au trafic qui aurait pu naître avec l'implantation d'un autre projet. Des chiffres ambitieux, certes. Mais l'accumulation des projets, avec ceux du pont d'Achères et de la carrière de Saint-Germain-en-Laye, ne rassure en rien les habitants du territoire.

176 000 TONNES

c'est la quantité de déchets triés chaque année dans l'ensemble des centres de tri que nous exploitons dans les Yvelines.



Tri des emballages

51 000 Tonnes

ISSUES DES COLLECTES SÉLECTIVES

Tri des déchets industriels

125 000 Tonnes

ISSUES DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE



@Sepur

Sepur

Engagés pour l'avenir de nos territoires

@Groupe_Sepur

MANTES-LA-VILLE

Tiers lieu, pôle universitaire... La Halle Sulzer entame sa mue

Avec le lancement des travaux de réhabilitation de la Halle Sulzer, qui devraient prendre fin en 2026, c'est tout le quartier Mantes Université qui connaît un véritable tournant, en attendant l'arrivée d'Eole.

MAXIME MOERLAND

« *Enfin* ». C'était le mot du jour, le 8 février dernier sous l'immense structure métallique de la Halle Sulzer, alors que les élus locaux se réunissaient pour le lancement des travaux de réhabilitation de ce monumental édifice. Situé à cheval sur les communes de Mantes-la-Ville, Buchelay et Mantes-la-Jolie, ce véritable vestige de l'histoire industrielle du Mantois a eu une vie mouvementée : d'abord dédié à l'assemblage de moteurs de bateaux, il tombe finalement en désuétude quand l'entreprise qui lui a donné son nom quitte le site, au début des années 2000. Depuis, maintes concertations ont été menées pour lui trouver une nouvelle utilité sans le dénaturer. Exit le projet de centre commercial ou celui de pôle musical : la Halle Sulzer s'apprête à devenir un lieu mixte, avec d'une part le futur pôle universitaire du Mantois, et de l'autre un équipement culturel à rayonnement régional.

« *Le lancement de ces travaux est un symbole avant tout visible, parce que depuis la création de la ZAC en 2008-2009, il n'y a eu que trop peu de témoignages visuels des projets élaborés ou en élaboration* », a souligné Samy Damergy, maire de Mantes-la-Ville lors de sa prise de parole. Son homologue et voisin Buchelois, Stéphane Tremblay, parle même d'une « *nouvelle page qui s'ouvre pour le Mantois* ». Le premier aménagement qui verra le jour au sein de l'édifice sera donc le nouvel IUT du Mantois, côté Est. 1500 étudiants s'y installeront à l'horizon 2026, et retrouveront des domaines recherchés comme celui de la robotique.

Sur la partie Ouest de la Halle Sulzer, le fameux équipement culturel qui va naître doit encore être défini. On en connaît tout de même les contours : il s'agira d'un « *lieu polyvalent autour des techniques du numérique* », glisse le président du Département Pierre Bédier, et devrait mettre l'accent sur la culture populaire, que ce soit la danse, la musique et le street-art. Il faut dire que les talents locaux ne manquent pas, avec l'association mantaise de danse hip-hop Start 2 Step et l'École des 4 z'arts de Magnanville, qui devraient être associées au projet.



LA GAZETTE EN YVELINES

Si la structure métallique sera bien conservée, les murs et la toiture seront démolis avant le 23 juillet, date du passage de la flamme olympique au sein de la halle.

Au-delà de conserver et valoriser la structure métallique de l'édifice (le toit et les murs seront démolis avant l'été), cette réhabilitation d'ampleur va l'inscrire pleinement dans le futur quartier Mantes Université, en intégrant deux traversées urbaines et paysagères. De ce fait, la Halle Sulzer ne sera plus une barrière mais un véritable lieu de vie, un lieu de passage, qui verra naître en son centre un tiers-lieu garni d'espaces de restauration.

Ce chantier d'envergure, d'un budget total de 5 800 000 euros, va permettre de bâtir le cœur du nouveau quartier. Autour de lui, les projets se multiplient, avec la livraison de la résidence Contemplations de Marignan et ses 230 logements prévue pour mi-2024. Le programme Eridan d'Adim et ses 190 habitations, à Buchelay, arrivera dans un second temps, tout comme deux futures écoles intercommunales, dont les conventions ont été signées il y a quelques mois entre les mairies de Mantes-la-Ville et de Buchelay. La cerise sur le gâteau, nommée Eole, arrivera au mieux en décembre 2026. ■

EN BREF

ILE-DE-FRANCE

La SNCF lance une application dédiée aux travaux

« *Info Travaux Ile-de-France* » permet aux utilisateurs de suivre l'avancée des grandes opérations ferroviaires en cours sur le territoire, et d'en comprendre les enjeux.

Afin de faciliter l'accès aux informations des différents chantiers ferroviaires, SNCF Réseau déploie une toute nouvelle application mobile. Baptisée « *Info Travaux Ile-de-France* », elle détaille avec transparence la nature des travaux, leur calendrier et leurs objectifs,ainsi que des précisions sur les éventuels impacts sonores et déviations routières.

Il est même possible de créer un profil et de s'abonner à l'actualité d'une zone géographique en particulier, ou d'une ligne. « *C'est donner du sens à des travaux qui font partie du quotidien des Franciliens ; c'est aussi apporter une clarté d'information, alors que le volume de travaux a significativement augmenté ces dernières années*, déclare Séverine Lepère, directrice générale Île-de-France de SNCF Réseau. L'application est d'ores et déjà disponible sur les appareils iOS et Android. ■

EN BREF

YVELINES

Le préfet des Yvelines s'en va

Depuis avril 2018, Jean-Jacques Brot occupait la fonction de Préfet des Yvelines. D'après le *Parisien*, le haut-fonctionnaire quittera son poste en mars prochain. Son remplaçant est Frédéric Rose, actuel conseiller sécurité d'Emmanuel Macron.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Ancien conseiller de Jacques Chirac, Jean-Jacques Brot n'était qu'à quelques mois de battre la longévité de Jean-Pierre Delpont à la tête de la Préfecture de Versailles.

Fini le temps des cravates bariolées lors des événements solennels organisés à travers toutes les Yvelines. *Le Parisien* a annoncé le 7 février que Jean-Jacques Brot quittera son poste de Préfet du 78 au mois de mars, poste qu'il occupe depuis avril 2018. Dans une interview pour le même quotidien régional en janvier, il le sous-entendait presque alors qu'il était à quelques mois de battre le record de Jean-Pierre Delpont qui officia 70 mois à Versailles.

En service depuis 2018

Diplômé de l'École nationale d'administration (promotion Solidarité) en 1983, Jean-Jacques Brot aura tour à tour été Préfet de Mayotte, de Guadeloupe, d'Eure-et-Loir, de Vendée, du Finistère, et Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie. Il laissera également derrière lui son franc-parler. Frédéric Rose, actuel conseiller sécurité d'Emmanuel Macron, le remplacera dans la foulée. ■

YVELINES

Villes internet 2024 : 3 communes du territoire au palmarès

Chanteloup-les-Vignes, Poissy et Carrières-sous-Poissy font partie des collectivités françaises labellisées pour la 25ème édition du label national du numérique.

Elles sont trois à avoir été récompensées pour leurs actions en faveur du numérique : Chanteloup-les-Vignes, Poissy et Carrières-sous-Poissy sont au palmarès de l'édition 2024 des Villes internet, label national mettant en valeur les collectivités promoteurs de « *l'internet citoyen* ».

Si Poissy et Carrières-sous-Poissy se sont vus remettre 4 « @ » - avec une mention particulière « *Démocratie locale* » pour la cité Saint-Louis -, c'est Chanteloup-les-Vignes qui se distingue tout particulièrement en conservant ses 5 « @ », et une mention « *Numérique éducatif* ». Une manière de récompenser les efforts de la municipalité, qui a investi dans la formation des écoliers aux dangers d'internet, de nouveaux ateliers numériques gratuits ou encore avec le deuxième acte de la grande campagne numérique dans les écoles, en dotant chaque professeur et directeur d'ordinateurs portables. ■



VILLE DE POISSY

Pour sa première participation, la Ville de Poissy, représentée par Karine Conte, première adjointe au numérique, a reçu le label 4@ Ville internet mention « *démocratie locale* » à l'Assemblée Nationale.

POISSY

Le *Salon de l'étudiant* revient

Le forum Armand Peugeot accueillera une nouvelle édition du *Salon de l'étudiant et de l'apprentissage*, le samedi 2 mars de 10 h à 17 h.

Universités, grandes écoles françaises ou étrangères, CFA, lycées et écoles privées… Il y aura du choix, le samedi 2 mars au Forum Armand Peugeot de Poissy ! C'est à cette date qu'aura lieu le traditionnel *Salon de l'étudiant et de l'apprentissage*, où de nombreux exposants attendront les étudiants du territoire.

De nombreux exposants

De 10 h à 17 h, vous pourrez déambuler à travers les différents stands, échanger avec les représentants des établissements et ainsi éclaircir votre choix pour la suite de vos études. Alors rendez-vous au 45, rue Jean-Pierre Timbaud pour découvrir où s'écrira peut-être votre futur. L'événement est organisé par la Ville de Poissy, en partenariat avec le Département des Yvelines, la Banque Populaire Val de France, le Mouvement des entreprises de France ou encore la Mission locale Poissy-Conflans. ■



■ EN IMAGE

BUCHELAY

Les dragons s'invitent au centre commercial

Quelle ne fut pas la surprise des habitués du centre Aushopping Mantes-Buchelay, la semaine dernière, en découvrant ces grands monstres couverts d'écailles dans la galerie marchande ! Non, on vous arrête tout de suite : cela n'avait rien à voir avec une attaque de la famille Targaryen. Il s'agit simplement de l'exposition *« Au royaume des dragons »*, qui mêle maquettes animées, ateliers pour les enfants et jeu concours jusqu'au 24 février. Mais ne vous faites pas de faux espoir : nous aussi, on a essayé de trouver la princesse Daenerys… en vain. ■

POISSY

L'avenue Fernand Lefebvre en travaux jusqu'à mi-mars

Les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable, qui se déroulent uniquement en semaine, sont accompagnés d'aménagements de circulation et de stationnement sur le secteur.

La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) mène en ce moment-même des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable à Poissy, plus précisément sur l'avenue Fernand Lefebvre, et ce jusqu'à mi-mars. Des aménagements de circulation sont donc actuellement mis en place.

Une déviation mise en place

Le stationnement sur la longueur du chantier est strictement interdit pour toute la durée des travaux. De plus, la circulation s'effectue en sens unique seulement dans le sens de la descente. Pour le sens montant, une déviation est mise en place par la rue de la Bruyère. Les travaux sont réalisés uniquement en semaine, de 8 h à 17 h 30. ■

VAL SERVICES
socialement responsable

Un savoir faire de qualité au service des Entreprises et des Collectivités territoriales depuis 1990

Entretien des espaces verts
Propreté urbaine
Nettoyage de locaux

-Un ancrage local favorisant les circuits courts
-Une proximité de ses clients permettant des interventions rapides
-Une transparence totale des interventions effectuées
-Des équipes formées, performantes et encadrées par du personnel expérimenté
-Une démarche d'insertion au cœur de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise et de l'Economie Sociale et Solidaire
-Un souci de respect de l'environnement
-Des tarifs standards correspondants au prix du marché

Tél : 01.30.63.02.70
Mail : contact@valservices.fr
Centre Commercial Lavoisier, Rue Antoine Lavoisier, 78200 Mantes La Jolie

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Des aides pour vivre longtemps chez soi

Face au vieillissement de la population, l'État a mis en place plusieurs dispositifs pour permettre aux séniors d'adapter leur logement afin d'y vivre le plus longtemps possible. C'est ce qu'a fait la Conflanaise Madeleine Malbruno à l'intérieur de son pavillon.

AURELIEN BAYARD

« *97% des gens veulent rester chez eux pour vieillir et il faut donc que tout soit organisé pour qu'ils soient en sécurité. Et la sécurité commence par être bien chez soi* » explique Marie-Hélène Aubert vice-présidente déléguée à l'Autonomie et la Coopération décentralisée au conseil départemental. C'est pour cela que Madeleine Malbruno a fait refaire sa salle de bain. A cause d'une faiblesse motrice côté droit, la Conflanaise ne pouvait plus utiliser toute seule sa baignoire. Alors une ergothérapeute est intervenue pour adapter la pièce d'eau, tout en gardant les exigences de l'octogénaire qui voulait conserver son placard et son lavabo.

Exit la baignoire, c'est dorénavant une douche de plein pied avec un siège pour s'assoir et une rampe pour se relever tranquillement. De plus, ces travaux dureront dans le temps puisque l'aménagement de la salle de bain est tel qu'un fauteuil roulant peut accéder jusque dans sa douche. « *J'aurai juste à retirer la machine à laver* » s'amuse Madeleine. Par ailleurs, aucun risque de glisse avec un carrelage particulier : « *Nous l'avons testé en renversant de l'eau, c'est vraiment antidérapant* ». Tout ceci a bien évidemment eu un coût : 7000 euros. Mais grâce aux diverses aides, son reste à charge fut de 900 euros. « *Aujourd'hui, ce n'est plus du tout pareil, les aides sont beaucoup plus importantes* », ajoute Françoise Hamon, membre de Soliha Yvelines Essonne, association participant à la réalisation de ce type de travaux.

Depuis le 1er janvier, « *Ma Prime Adapt'* » a vu le jour. Dans la limite d'un plafond de travaux de 22000 euros hors taxes et selon le niveau de revenus, cette prime étatique peut financer jusqu'à 50 % ou 70 % du montant des travaux d'adaptation. Le Département accompagnera les demandeurs puisque l'Agence AutonomY – en plus d'être le guichet unique de l'Agence nationale de l'habitat et de la Caisse nationale d'assurance vieillesse – aidera à établir des devis et pourra fournir d'autres subventions. L'instance étatique ne s'arrêtera pas. « *Il faut accompagner les bailleurs sociaux dans tous les types de logements pour qu'ils se lancent. Donc il y a du boulot car nous sommes face à un mur démographique* » conclut Marie-Hélène Aubert. ■



LA GAZETTE EN YVELINES

Madeleine Malbruno a fait adapter sa salle de bain afin d'être la plus autonome possible.

INDISCRETS

Le décès de Robert Badinter, survenu dans la nuit du 8 au 9 février, a ému bon nombre de Français. Les élus du territoire n'ont pas manqué de lui rendre hommage sur les réseaux sociaux, à commencer par le sénateur des Yvelines et Président du Sénat Gérard Larcher. « *Je garderai longtemps en mémoire son discours au Sénat pour son 30ème anniversaire*, a-t-i déclaré dans un post sur le réseau social X (ex-Twitter). *Robert Badinter entre aujourd'hui dans le Panthéon des grands Hommes qui auront à jamais marqué l'histoire de France* ».

Le député de la 12ème circonscription des Yvelines et ancien maire de Poissy, Karl Olive, a lui mis en avant « *ses combats contre l'antisémitisme et l'homophobie* », des « *exemples pour toute une génération* ». Pour Benjamin Lucas, député de la 8ème circonscription des Yvelines, « *la République perd l'un de ses héros, un géant de la justice et un homme qui garda toute sa vie la même boussole au service de ses idéaux* ». ■

Les abonnés à l'opérateur Free ont été victimes d'une panne géante, en fin de semaine dernière dans les Yvelines. De nombreux clients ont en effet été privés de fibre et de réseau téléphonique sur les journées de jeudi et vendredi, dans différentes communes du territoire.

La cause ? Un câble de 144 fibres optiques « *sévèrement endommagé* » sur un chantier, selon l'opérateur, qui a précisé les raisons de cette panne dans un post publié sur X. Les réparations ont finalement pris fin dans la nuit de vendredi à samedi. ■

Après son déménagement de Chanteloup-les-Vignes à Limay, en novembre dernier, le cirque de la Compagnie des contraires organisait sa première représentation en terres limayennes, le vendredi 9 février dernier. Ce sont les élèves de l'école Jean Macé qui ont eu le privilège d'assister au spectacle d'ouverture du cirque social, qui a érigé son chapiteau à deux pas de la salle Christiane Faure. De nombreuses représentations y prendront place dans les mois et années qui viennent à commencer par ce dimanche 18 février avec une après-midi « *cirque en famille* », 100 % gratuite. ■

La nouvelle coqueluche des fans de *The Voice* sera-t-elle Yvelinoise ? S'il est trop tôt pour le dire, force est de constater que Stolt, habitant d'Ecquevilly, a marqué les esprits pour l'ouverture de la saison 13 de l'émission de *TF1*. Marc, de son vrai nom, a ouvert le bal lors du premier prime avec une interprétation de *It's a Man's Man's Man's World* de James Brown, qui a conquit le jury et les téléspectateurs, standing ovation à la clé.

C'est finalement vers Zazie que l'Ecquevillois s'est tourné pour la suite de l'aventure. Pour suivre ses performances, rendez-vous le samedi soir sur *TF1*. ■

EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

Un nouveau centre d'ophtalmologie a ouvert ses portes

Le 6 février, la Mairie a inauguré le nouveau centre d'ophtalmologie situé au 120 bis Grande rue. Les prises de rendez-vous sont déjà disponibles depuis.



MAIRIE DE VERNEUIL-SUR-SEINE

« ***C'est l'aboutissement d'un projet né il y a un an et demi*** », **s'est félicité Raphaël Barugel, l'un des ophtalmologues de ce nouveau centre.**

Un cabinet d'ophtalmologie a ouvert ses portes en ce début d'année 2024 à Verneuil-sur-Seine. Il a été inauguré le 6 février en présence des membres de la Mairie et également des spécialistes qui ont investi les locaux. « *C'est l'aboutissement d'un projet né il y a un an et demi* », s'est félicité Raphaël Barugel, l'un des ophtalmologues de ce nouveau centre, « *je voulais remercier la Mairie de Verneuil-sur-Seine qui a été extrêmement accueillante et bienveillante.* »

Le maire vernolien, Fabien Aufrechter, s'est dit « *très heureux* » de participer à ce « *moment particulier* », qui survient à peine deux semaines après l'inauguration de la maison médicale municipale. Après plusieurs mois de travaux, qui ont notamment permis de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite cette somptueuse demeure de trois niveaux, le cabinet a ouvert ses portes début janvier.

Les prises de rendez-vous sont possibles en appelant au 01.39.71.18.24, à l'adresse mail secretariat@ophtalmo-verneuil.fr ou via Doctolib. ■

EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

Une grande marche contre l'« *A104 bis* » le 3 mars

Les opposants au projet dit du pont d'Achères donnent rendez-vous aux habitants du territoire pour une « *marche de la nature* », le dimanche 3 mars à 11h au niveau de la rue des écluses, sur l'île de la dérivation.

« *Stoppons ce projet, préservons la nature et la qualité de vie* ». L'association « *Non au pont d'Achères* » organise une nouvelle manifestation contre le projet de liaison entre la RD30 et la RD 190, le dimanche 3 mars sur l'île de la dérivation à Carrières-sous-Poissy.

Une marche qui se veut festive

C'est sous les coups de 11h, dans la rue des écluses, que sera donné le départ de cette « *grande marche de la nature* ». Une manière pour les habitants et associations locales de réaffirmer leur opposition à ce qu'ils appellent l'« *A104 bis* » ou pont d'Achères, projet de 2x2 voies censé désenclaver le trafic, notamment dans la boucle de Chanteloup. Outre le potentiel danger pour la biodiversité, les opposants s'inquiètent de l'augmentation du trafic que provoquerait le projet.

Cette marche du 3 mars, qui se veut plus festive que vindicative, se fera dans une ambiance bon enfant, avec au programme, de la restauration et de la musique. ■



FACEBOOK / NON AU PONT D'ACHERES

Au mois de novembre, la manifestation avait mobilisé plusieurs centaines de personnes.

MAGNANVILLE

La nouvelle résidence seniors, première pierre d'un cœur de ville transformé

Le mardi 6 février avait lieu la cérémonie de pose de la première pierre de la résidence seniors « *Les Temporelles* », qui verra le jour sur l'avenue de l'Europe, face à la mairie.

MAXIME MOERLAND

Bétonneur, le maire de Magnanville ? C'est en tout cas la critique qu'on peut entendre de la bouche de certains habitants, sans parler de l'opposition. Pourtant, Michel Lebouc reste droit dans ses bottes : l'édile assure « *répondre aux besoins des gens* ».

C'est en ce sens que le projet de résidence privée pour seniors est né. Actuellement en cours de construction au 33-35 avenue de l'Europe, face à l'hôtel de Ville, il prend notamment la place du bar tabac qui y siégeait avant sa démolition en septembre dernier. « *Je ne voulais pas construire une résidence pour construire une résidence*, s'est défendu Michel Lebouc, lors de la cérémonie de pose de la première pierre, le 6 février dernier. *Beaucoup d'aînés m'ont dit qu'il fallait quelque chose de transitoire avant de passer à l'ehpad* ».



LA GAZETTE EN YVELINES

De gauche à droite : l'architecte Michel Mastrandreas, le directeur régional de Green City Loïc Viaud et le directeur des affaires publiques Fabien de Sans Nicolas, le maire Michel Lebouc et Aude Debreil, présidente du directoire GiE Grand Paris Habitat pour la pose de la première pierre de la résidence.



GREEN CITY IMMOBILIER

La livraison de la résidence est prévue pour septembre 2025.

Un quart de la population magnanvilloise a plus de 70 ans. Au sein de cette nouvelle résidence, imaginée par Green City Immobilier et l'architecte Michel Mastrandreas, elle aura plus de 80 logements à sa disposition, allant du T1 au T3. Le tout accompagné d'une palanquée de services et commodités, du jardin partagé au régisseur présent sur place pour répondre aux besoins des résidents. Il semblerait d'ailleurs que le succès soit au rendez-vous. « *Sur 60 logements privés, il ne nous en reste que 14 à vendre* », se satisfait Fabien de Sans Nicolas, directeur chargé des affaires publiques de Green City Immobilier.

« *Les Temporelles* » s'inscrit dans une vision à plus long terme voulue par le maire, celle d'un cœur de village qui doit permettre de créer du lien social à Magnanville. « *J'ai décidé, avec ma majorité, de mettre en place un nouveau cabinet médical qui sera à proximité d'ici*, a-t-il annoncé. *Ce qui permettra à nos aînés, mais aussi aux gens du cœur de village, d'avoir des commerces de proximité. On va faire une boulangerie-pâtisserie, et accueillir Les éleveurs de la Charentonne, qui vendront de la viande en circuit court* ». Rendez-vous dans quelques années ! ■

EN BREF

MAGNANVILLE

Projet de prison : GPSEO vote contre

Lors du conseil communautaire du 8 février 2024, la communauté urbaine a voté une délibération pour s'opposer au projet de centre pénitentiaire sur la commune de Magnanville.

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma directeur environnemental (SDRIF-E), Valérie Pécresse, la présidente de la Région, prie Michel Lebouc d'indiquer officiellement le lieu l'implantation du projet de construction d'un centre pénitentiaire.

Lors du conseil communautaire du jeudi 8 février 2024, GPSEO a soumis au vote une délibération pour s'opposer à ce projet aussi bien à Magnanville et plus largement sur le territoire de GPSEO. 113 élus ont voté « *pour* » cette délibération parmi lesquels la sénatrice Sophie Primas et les maires des communes membres du groupe de travail impliqué dans la proposition de sites alternatifs. Il y a eu 10 votes « *contre* ». « *C'est un vote d'opposition en demi-teinte. Je trouve décevant que nous n'ayons pas obtenu l'unanimité sur une question aussi sensible* » a réagi Michel Lebouc à l'issue de ce conseil. ■

EN BREF

ANDRESY

La rénovation de la piscine Rouault durera plus longtemps et sera plus chère

Durant le conseil communautaire du 8 février, GPSEO a annoncé qu'elle investira 5,2 M€ HT pour la rénovation de la piscine d'Andrésy au lieu des 2,2M€ annoncés l'année dernière.

Il y a un an, le conseil communautaire de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise avait validé la rénovation de la piscine Sébastien-Rouault d'Andrésy. À l'époque, une enveloppe de 2,214 millions d'euros HT avait été estimée. Ce chantier devait s'inscrire dans le cadre du programme de réhabilitation énergétique de l'ensemble des piscines du territoire à horizon 2030.



GPSEO

La piscine Sébastien Rouault attend toujours le début de ses travaux de rénovation.

Livraison fin 2026 ?

Le 8 février, ce même conseil communautaire a décidé de quasiment doubler le budget initialement prévu pour le porter à 5,2 millions d'euros HT. Cette explosion du budget est justifiée par « *des diagnostics approfondis de l'équipement qui ont fait apparaître d'importants désordres sur les réseaux d'eau ayant de potentiels impacts sanitaires ainsi que la nécessité de créer un bac tampon, obligatoire pour répondre à la réglementation de l'Agence régionale de santé (ARS)* », comme il est possible de lire dans le PV du conseil communautaire.

Par ailleurs, aucune date de début de travaux a été annoncée même si GPSEO prévoit la fin de la rénovation dans le dernier trimestre 2026. ■

MANTES-LA-VILLE

Benoît Petit, nouveau directeur de l'IUT

Seul candidat en lice, le professeur Benoît Petit a été élu pour un mandat de 5 ans en tant que directeur de l'IUT de Mantes, le 5 février 2024. Il occupait le poste d'administrateur provisoire de l'IUT.

Benoît Petit, professeur de Droit à l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines (UVSQ) et chercheur au laboratoire DANTE, vient d'être élu pour un mandat de 5 ans directeur de l'IUT de Mantes, le 5 février 2024. Il était le seul candidat en lice.

Lors de son audition devant le Conseil de l'IUT, le Pr. Benoît Petit a présenté un projet pour l'établissement résolument tourné vers le territoire du Mantois et de Seine-Aval comme le rapporte un communiqué de presse de l'UVSQ : « *L'IUT de Mantes, c'est bien plus que des formations en apprentissage dont bénéficient de nombreuses entreprises du territoire : c'est aussi des projets pédagogiques, de la Recherche, de la formation continue* ».

Par ailleurs, Benoît Petit devra faire face à un des plus grands enjeux du territoire du Mantois : la réalisation du « *Campus Universitaire du Mantois* » à Mantes-la-Ville (projet devant réunir, sur le même site, l'IUT, l'ISTY école d'ingénieur de l'Université, et le CFA Mecavenir). ■



UVSQ

Lors de son audition devant le Conseil de l'IUT, le Pr. Benoît Petit a présenté un projet pour l'établissement résolument tourné vers le territoire du Mantois et de Seine-Aval.

MANTES-LA-VILLE

Rénovation du gymnase Guimier : deux sections sportives à la rue

La rénovation nécessaire du gymnase Guimier – qui débutera en décembre 2024 – mettra à la porte les sections gym et escalade du club athlétique de Mantes-la-Ville. Leurs deux présidents, Loïc Bozec et Vincent Gobé, craignent de fermer définitivement.

AURELIEN BAYARD

Depuis une dizaine d'années, le sujet de la rénovation du gymnase Guimier est sur la table des différentes mandatures mantevilloises. Celui-ci est une véritable passoire thermique, des corbeilles sont mises dans les vestiaires pour récolter l'eau car le bâtiment fuit… Donc, pour retrouver un aspect digne de ce nom, le gymnase devra fermer ses portes de décembre 2024 à mars 2026, travaux obligent. Sauf qu'ils mettent la section gymnastique et escalade à la rue. Du fait de la complexité des équipements à déplacer - barres asymétriques, poutres mais surtout le praticable (sol sur lequel les gymnastes réalisent leurs figures, ndlr) pour l'un, des murs entiers pour l'autre – le déménagement reste compliqué.

En décembre 2023, la Mairie a organisé une réunion avec ces différentes associations afin de trouver des solutions. Si la municipalité avance des discussions avec ses homologues des environs, Loïc Bozec et Vincent Gobé, respectivement présidents de la section gym et de la section escalade, expliquent qu'ils sont allés démarcher eux-mêmes les autres sections sportives pour voir si elles avaient de la place. « *Mais elles sont comme nous, les créneaux sont pleins, et elles refusent des licenciés chaque année. Alors nous accueillir…* » déplorent les deux hommes. De plus, ils se sont renseignés pour le gymnase Maupomet afin de voir s'il était viable, malheureusement non après le relevé des dimensions. « *Toutes nos barres et nos poutres ne rentrent pas. Surtout le praticable serait encore plus petit qu'à Guimier. Ses dimensions sont de 10 m par 10 m alors qu'en compétition il est de 14 m par 14 m* » déplore Loïc Bozec.

Même son de cloche du côté des grimpeurs, les murs d'escalade ne peuvent pas être transvasés d'un bâtiment à un autre, « *c'est comme du placo plâtre dans votre séjour, cela ne se démonte pas bien et cela ne se remontra pas du tout* » explique Vincent Gobé. Il étudie actuellement une solution de repli à Limay mais l'équipement laisse à désirer : « *Un contrôle de sécurité en septembre 2023 a fait réduire l'activité du mur de 2/3 et l'association a dit « soit on rénove, soit on ferme la saison prochaine ».* »

Dans les deux cas, si les deux associations déménageaient temporairement dans une autre ville, elles perdraient au moins la moitié de leurs licenciés d'après les deux présidents. Soit par la distance, « *nos jeunes filles viennent à pied en sortant du collège ou du lycée* » détaille Loïc Bozec. Soit par le manque de place comme évoqué plus haut. « *Nous devrions donc faire des choix entre nos adhérents, et ce n'est pas possible* » se désespère l'un et l'autre, « *cela détruira le travail glané sur plusieurs années* ».

Une solution avait été proposée il y a 2 ans par le CAMV Omnisport : un gymnase éphémère. « *C'était une de nos premières solutions mais niveau foncier ce n'était pas évident* » avance la Mairie qui aurait également aimé réaliser les travaux en deux phases,ce qui a été rendu impossible par l'opération de désamiantage. En début de semaine, Loïc Bozec a annoncé que la section gym fermerait à partir de la saison 2024-2025. Quant à la municipalité, elle souhaiterait que les deux sections reviennent à la table des négociations et fassent des concessions : « *Ils craignent de perdre de l'engouement ? Nous on leur dit « maintenons une activité pour garder cette émulation ».* » ■



LA GAZETTE EN YVELINES

Durant l'Assemblée Générale du CAMV, la Mairie a donné rendez-vous à la section gym et escalade dans un mois pour trouver des solutions.

EN BREF

MANTES-LA-VILLE

Des abris pour écureuils roux dans le parc de la Vallée

Le mercredi 7 février, la Ville a inauguré ses abris à écureuils roux dans le parc de la Vallée. L'espèce est en voie de disparition dans toute l'Europe.

Tic et Tac vont pouvoir trouver leurs maisons. La Mairie de Mantes-la-Ville a inauguré mercredi 7 février des petits refuges pour les écureuils roux. En plus de l'équipe municipale, les conseillers municipaux enfants étaient également présents. L'origine du projet est essentiellement venue du constat fait par un habitant de la présence d'une petite population d'écureuils roux au cœur du Parc de la Vallée. Il s'agit d'une espèce protégée. La ville s'est alors rapprochée de « *l'association L'écureuil roux* », basée à Montfort-L'Amaury, qui mène des actions de sensibilisation.

Deux nichoirs ont déjà été installés. Pour les prochains, un appel à dons de matériaux sera lancé auprès de la population. Une démarche qui s'inscrit dans la politique globale de la Ville puisqu'elle est labellisée en tant que Ville Amie des Animaux. ■

EN BREF

VALLEE DE SEINE

Des élus s'associent pour la transition écologique

Le 5 février, plusieurs maires et maires-adjoints des Yvelines-Nord se sont rassemblés afin de monter l'association « *Vert l'Avenir* ». Le but : partager les bonnes pratiques en termes de transition écologique.

« *C'est une association transpartisane* » explique Franck Fontaine, maire de Mézières-sur-Seine et co-président de la toute nouvelle association « *Vert l'Avenir* ». Pour le démontrer, l'édile mézièrois partage donc la présidence avec Lionel Wastl, le maire EELV d'Andresy.



VERT L'AVENIR

Une vingtaine d'élu du nord des Yvelines ont fondé l'association « *Vert l'Avenir* » afin de mutualiser les bonnes pratiques écologiques du territoire.

Au total, ils sont une vingtaine d'élus ou d'adjoints du Nord des Yvelines à avoir répondu présent à l'appel de Franck Fontaine.

« *Dans nos communes, nous menons déjà de nombreux projets en faveur de la transition écologique*, détaille le maire de Mézières-sur-Seine. *Si certains constituent de belles réussites pour la préservation de notre cadre de vie, d'autres s'avèrent problématiques en dépit des efforts déployés.* » Le maire andrésien ajoute : « *En tant que maire, nous devons aussi anticiper l'avenir en prenant dès aujourd'hui les bonnes décisions et incarner ce changement auprès de nos agents et de nos administrés* ».

L'association « *Vert l'Avenir* » a donc pour but de répondre efficacement aux défis du dérèglement climatique et transformer le territoire à l'échelle des communes en mutualisant sur les retours d'expériences des élus ainsi qu'être force de proposition et être capable d'interpeler le législateur sur les différentes attentes. ■

YVELINES

Un futur *Cauchemar en cuisine* dans les Yvelines

Pour sa saison 13 de « *Cauchemar en cuisine* », M6 recherche des restaurateurs yvelinois ayant des difficultés et qui seraient intéressés pour recevoir les conseils du Chef.

La cuisine est votre passion et vous faire hurler dessus également ? Alors postulez pour la saison 13 de « *Cauchemar en cuisine* ». Les producteurs de la célèbre émission recherchent un restaurateur yvelinois qui rencontrerait d'énormes difficultés pour maintenir son commerce à flot et voudrait donc recevoir des conseils de Philippe Etchebest pour le remettre sur pied. De plus, ces restaurateurs bénéficieront également de l'aide de Mallory Gabsi, demi-finaliste de la saison 11 de *Top Chef* et chef étoilé d'un restaurant dans Paris portant son patronyme.

Attention toutefois, l'aide de ces deux grands noms n'assurera pas forcément la pérennité de l'établissement choisi qui nécessite aussi un travail personnel pour assurer la viabilité économique. Les restaurateurs pourront directement postuler en écrivant à l'adresse castingcauchemar@m6.fr ou au 06 70 17 35 14. ■



M6 CAUCHEMAR EN CUISINE

Prêt à vous faire hurler dessus par Philippe Etchebest ?

MANTES-LA-JOLIE

Conseil municipal : Raphaël Cognet montre son vrai visage

Le 5 février dernier, le maire est apparu suffisant et arrogant à l'égard de son opposition, préférant manier l'ironie plutôt que de répondre sur le fond des sujets traités. Avec à sa droite sa première adjointe Edwige Hervieux qui ne moufte plus. Tour d'horizon des points évoqués.

SALONIC BRAMUDA

Des informations dans le magazine municipal avant d'être votées

Le vote concernant les subventions aux associations a fait sortir de ses gonds le leader de l'opposition Jean-Luc Santini : « *on est catastrophés. Dans le magazine de la ville du 1er février, mis en ligne le même jour, le magazine annonce que les subventions ont été votées le 5 février (Ndlr : date du conseil municipal). Vous nous prenez pour qui Monsieur le maire ? Il ne faut pas nous convoquer dans ce cas-là. Le 1er février vous écrivez que c'est déjà fait* ».

De surcroit, le président du groupe Mantes Unie pour l'Avenir a rappelé que lors de deux commissions, son groupe a réclamé des tableaux comparatifs entre 2023 et 2024. Des promesses ont été faites sans être tenues. D'autant que selon les calculs de Jean-Luc Santini et de ses colistiers, contrairement à ce qu'affirme Raphaël Cognet, il n'y a pas une augmentation des subventions aux associations mais une diminution. En conséquence, le groupe Mantes Unie a voté contre cette délibération « *car elle est annoncée comme ayant été votée depuis le 1er février. Et je vous le redis, c'est vraiment un délit de démocratie* ».

Guillaume Quévarec n'a pas lui non plus apprécié la manière : « *Là, il y a quand même quelque chose. Votre équipe, c'est une chambre d'enregistrement. Je constate. Ok c'est prévu à l'avance mais il y a déjà eu des surprises dans certains votes, j'espère pas pour les associations qu'il y a des surprises mais là non.*[...] *Respectez le processus démocratique. Effectivement, un tableau comparatif 2023-2024 ne devrait pas être compliqué à faire. J'espère qu'on va le recevoir* ». Un vœu pieux sans doute.

Une baisse pour l'AS Mantaise et 3000 euros pour l'OMS

« *L'OMS, ça devient l'aumône, je ne sais pas ce qu'ils pourront faire avec ces 3000 euros. Et une légère baisse pour l'ASM que nous ne comprenons pas. Concrètement, ça va empêcher certains projets de se mettre en place. Donc au détriment des Mantais* ». Guillaume Quevarec a pointé du doigt la sanction financière, comment dire les choses autrement, qui frappe notamment l'OMS présidée par Bernard Thuet dont on rappelle que l'ancien syndicaliste clairement situé à gauche a eu le tort de se présenter aux dernières municipales partielles sur la liste conduite par Jean-Luc Santini. En serviteur du sport. La manœuvre assez pitoyable de la majorité municipale punit un bénévole exemplaire qui, quand il ne s'occupe pas de l'OMS, écume les terrains d'Île-de-France avec son équipe de football ou parcourt les sentiers avec son club de randonnée. Et en même temps qu'elle punit cet honnête homme, adresse un message désastreux à toutes celles et tous ceux qui veulent s'investir dans les associations mantaises.

Les réponses pathétiques de Raphaël Cognet et le curieux positionnement du Printemps Mantais

Après avoir refusé de débattre des subventions et des aides matérielles octroyées ou refusées aux associations, balayant d'un revers de main les demandes précises, Raphaël Cognet s'est montré suffisant dans sa réponse : « *On ne peut pas donner à tout le monde ce qu'ils ont demandé* » et méprisant la demande d'un tableau comparatif : « *après, vous avez la délib de l'année dernière. Monsieur Quevarec, on n'est pas tellement là pour faire votre travail* ». Il n'a guère été élégant non plus quand Guillaume Quevarec a rappelé le travail du Secours Populaire, lequel a sollicité un local pour s'occuper de ses 400 bénéficiaires et qui travaille pour l'intérêt général. Bien qu'ayant été passablement maltraité sur le fond comme sur la forme, le groupe Printemps Mantais a voté en faveur des subventions. Comprenne qui pourra…Pour rester dans le domaine sportif, on dira que le supposé groupe d'opposition s'oppose aussi efficacement qu'en son temps la ligne Maginot…



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« on est catastrophés. Dans le magazine de la ville du 1er février, mis en ligne le même jour, le magazine annonce que les subventions ont été votées le 5 février » s'est insurgé le leader de l'opposition Jean-Luc Santini.

Le magazine sous-estime le coût du réaménagement des places du Cœur

Il est décidément passionnant de lire le magazine de Mantes, l'organe de propagande de la majorité municipale géré par l'ex-rédactrice en chef du *Courrier de Mantes*, journal qu'elle a quitté quelques semaines à peine après le retour de Raphaël Cognet aux affaires. Dans ce que tout le monde désigne encore comme la feuille de Mantes, il est écrit en toutes lettres et sans la moindre réserve que le coût total du réaménagement des places du Cœur s'élève à 2200000 euros. Poussé dans ses retranchements par Jean-Luc Santini, le maire a tenté de noyer le poisson en évoquant des tranches puis en distinguant travaux et fouilles. Mais même si la communauté urbaine GPSEO prend en charge 50 % du coût des travaux, le chiffre mentionné dans le magazine de Mantes est factuellement faux. Vous avez dit désinformation ? ■

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Une enquête publique pour la transformation de l'îlot Ronsard

Avant le démarrage opérationnel de la transformation de l'îlot Ronsard, une enquête publique lancée par la communauté urbaine se déroule jusqu'au 16 mars 2024, pour informer le public et recueillir les observations des habitants.

La transformation de l'îlot Ronsard s'inscrit dans un projet plus global de rénovation du Val-Fourré piloté par la Communauté urbaine. Le projet prévoit notamment la démolition des 3 tours, Jupiter, Mercure et Pluton et de la dalle de parking Ronsard après relogement des occupants.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Avant la transformation programmée de l'îlot Ronsard, la communauté urbaine demande à ses habitants ce qu'ils aimeraient comme aménagement.

De plus, le transfert des commerces, activités médicales et équipements (centre Aragon-Chaplin, Gymnase Souquet, Ecole Tulipe-Mermoz, salle de prière) de l'îlot dans de nouveaux locaux ailleurs dans le quartier avant la démolition des bâtiments actuels est également prévu.

Cette enquête permet aux habitants d'être informés et de s'exprimer sur le projet, via des permanences dédiées et un registre. À sa suite, le préfet pourra déclarer l'utilité publique du projet. Plusieurs moyens sont mis à disposition pour donner son avis sur l'avenir de l'îlot Ronsard : Au Centre de Vie Sociale Aimé-Césaire, 6 rue Boileau, 78200 Mantes-la-Jolie, sur le site internet : www.registre-numerique.fr/ilot-ronsard-manteslajolie et à la préfecture des Yvelines. ■

MANTES-LA-JOLIE

Gérard Larcher en visite au futur technicentre d'Éole

Le président du Sénat était en visite au Technicentre du RER Éole de Mantes-la-Jolie le 9 février en compagnie du président du Département Pierre Bédier afin de constater les avancées des travaux.

Vendredi 9 février, le président LR du Sénat Gérard Larcher se déplaçait dans le futur technicentre du RER Éole. Il était bien accompagné puisque Pierre Bédier, le président du Département était également de la partie, ainsi qu'Eddie Aït, vice-président délégué aux mobilités au sein de GPSEO et la sénatrice des Yvelines Sophie Primas.

En plus du chantier du futur atelier de maintenance, le numéro 2 de l'Etat Français a pu voir la nouvelle gare Éole de Mantes-la-Jolie, le centre de supervision ainsi que le garage de la future rame du RER Éole.

« *L'arrivée du RER Eole dans les Yvelines va être une révolution ! Très heureux d'accueillir Gérard Larcher, Président du Sénat, à Mantes-la-Jolie en visite à la gare historique et au chantier de l'atelier de maintenance des rames, futur technicentre de Mantes* » a même déclaré sur Instagram Pierre Bédier. ■



YVELINES LE DÉPARTEMENT

Le président du Sénat, Gérard Larcher, était accompagné de plusieurs élus locaux pour constater l'avancée des travaux du futur technicentre du RER Éole.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

AURELIEN BAYARD

POISSY
Nouvelle tentative de vol dans l'usine Stellantis

Le 8 février, quatre hommes ont été arrêtés avec des fausses plaques d'immatriculation alors qu'ils tentaient de découper le grillage de l'usine Stellantis.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

En décembre déjà, une petite bande avait dérobé 5 véhicules et pris la fuite en direction d'Achères.

Décidément, les vols de voitures en sortie d'usine ont le vent en poupe. Le 8 février, la Police a interpellé quatre hommes avec des plaques d'immatriculation à la main alors qu'ils étaient en train de découper le grillage de l'usine Stellantis de Poissy. Cela a été rendu possible car la sécurité du site a signalé la présence de ces quatre individus cagoulés, gantés avec des masques Covid sur le visage aux alentours de 17 h. Les forces de l'Ordre ont dû toutefois les poursuivre pour placer ces personnes âgées de 19 à 28 ans en garde à vue au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine.

D'après les informations de *78Actu*, ils souhaitaient voler des véhicules et les faire « *disparaître* » grâce aux fausses plaques. Ce n'est pas la première fois que les usines de fabrication de véhicules de la Vallée de Seine sont visés.

Dans la nuit du 24 au 25 décembre, une petite bande organisée en avait profité pour dérober 5 véhicules et prendre la fuite en direction d'Achères. Les malfrats en avaient même perdu une puisqu'une Peugeot 308 a été accidentée dans un bloc de béton. De plus, la Police a constaté qu'ils ont essayé d'en prendre 3 autres avant de se raviser. D'après les informations du site internet d'informations locales, les deux expéditions contre l'usine Stellantis pourraient être liées.

De plus, un homme de 39 ans avait été interpellé le 29 décembre alors qu'il tentait de voler 249 cartes de démarrage de voiture afin de les revendre « *pour se faire un peu d'argent* ». Il avait été surpris par un agent de sécurité qui scrutait les caméras de surveillance. ■

LES MUREAUX
Un chauffeur de bus victime d'agression

Alors qu'il lui avait demandé de montrer son titre de transport, un chauffeur de bus de la ligne 7 a pris des coups de bâtons de la part d'une passagère le 8 février.

« *Papiers, s'il vous plaît* ». C'est sûrement la phrase qui a fait dégoupiller une femme de 25 ans lorsqu'elle est montée dans le bus de la ligne 7, celle qui relie le Family Village d'Aubergenville au foyer d'Accueil Médicalisé Interdépartemental de Bècheville. Alors que le conducteur se disait sûrement qu'il finirait son service tranquillement – il était 20 h 20 – il demande à la passagère son titre de transport. Elle refuse et surtout commence à mettre des coups de bâtons au conducteur. Prise dans sa rage, elle continue en brisant également la vitre avant droite du bus. La femme finit par être interpellée par les effectifs de Police et transportée avec son enfant de deux ans au commissariat des Mureaux. Quant au chauffeur, non blessé, il a déposé plainte et a exercé son droit de retrait avant de regagner son dépôt à Ecquevilly. La ligne 7 n'a pas été suspendue ni détournée. ■



ILLUSTRATION / GAZETTE YVELINES

Non blessé, le chauffeur a déposé plainte et a exercé son droit de retrait avant de regagner son dépôt à Ecquevilly.

JUZIERS
Un ancien habitant volait les chalets pour se nourrir

Entre mai 2022 et septembre 2023, un homme dont les parents habitent dans le domaine de l'île Verte s'amusait à rentrer par effraction dans les chalets de ce domaine. Il a écopé d'une peine d'emprisonnement de 6 mois cette semaine.

Il y en a qui ont l'alcool triste et d'autres qui leur donnent des ailes. Entre le 22 et le 26 mai 2022, un vol par effraction se produit dans un chalet du domaine de l'Île Verte à Juziers. Les investigations mènent à un homme habitant le XVème arrondissement de Paris, son ADN étant retrouvé sur les lieux des faits. Interpellé et placé en garde à vue, le mis en cause finissait par reconnaître son implication face aux éléments à charge et précisait qu'il avait profité de son séjour dans le chalet de ses propres parents, situé dans ce domaine, pour sévir.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

À l'issue de la mesure de garde à vue, le Parisien est déféré au tribunal judiciaire Versailles dans le cadre d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité.

Par la suite, entre le 28 août et le 11 septembre 2023, une série de vols par effraction et/ou tentatives de vols par effraction se produisait dans une quinzaine de chalets de l'Île Verte. Quatre plaintes étaient déposées et rebelotte ! L'ADN du presque quarantenaire est de nouveau retrouvé sur les lieux.

Le 6 février 2024, l'intéressé se présente au commissariat de Mantes-la-Jolie suite à une convocation et, dès lors, il est placé en garde à vue. En audition, il reconnait les faits en expliquant que suite « *à une soirée trop arrosée, il avait cherché à manger et à boire en visitant d'autres chalets* ».

À l'issue de la mesure de garde à vue, le Parisien est déféré au TJ Versailles dans le cadre d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité. Il a écopé d'une peine d'emprisonnement de 6 mois avec un sursis avec mise à l'épreuve pendant 2 ans, sans mandat de dépôt. ■

POISSY
Interpellé pour des tirs de mortier alors qu'il fêtait la Coupe d'Afrique des Nations

Dimanche soir, un jeune homme de 19 ans a été interpellé au niveau de l'avenue du Maréchal Lyautey pour des tirs de mortier. Celui-ci fêtait la victoire de la Côte d'Ivoire à la Coupe d'Afrique des Nations.

Revenue d'entre les morts, la Côte d'Ivoire a réussi l'exploit de remporter la coupe d'Afrique des Nations 2024 qu'elle organisait en plus chez elle. Grâce à l'ex-joueur de l'AJ Auxerre Sébastien Haller, tout un peuple a pu ramener un titre qui le fuyait depuis 2015. Et c'est sûrement à cause de cette attente qu'un groupe d'une dizaine de personnes a décidé de sortir vers 23 h pour fêter cette victoire. Cependant, ceux-ci visent les policiers avec ses tirs de mortier d'artifice. Lors de ces faits, il a été fait usage de l'armement collectif pour disperser le groupe d'individus. Heureusement, il n'y a pas eu de blessé ni de dégât et un des auteurs a pu être interpellé. Il s'agit d'un jeune homme de 19 ans. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Il n'y a pas eu de blessé ni de dégât et un des auteurs a pu être interpellé.

DITES OUI
À UNE VIE MOINS CHÈRE

Toujours plus de prix et toujours le moins cher…



E.Leclerc MANTES-LA-VILLE

RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE

Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30

SPORT

MAXIME MOERLAND

BASKET-BALL
Poissy jouera sa peau lors des play-down

Malgré leur victoire face à Berck le 6 février, les Pisciacais ont laissé échapper la 10ème place de la poule A de Nationale Masculine 1 en s'inclinant d'un souffle face à Rennes, le vendredi 9 février.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Défaite cruelle pour le Poissy Basket (88-85) face à Rennes.

Les Jaunes et bleus ont cru à la semaine parfaite jusqu'au bout. Vainqueurs de Berck le mardi 6 février au complexe sportif Marcel Cerdan, ils se déplaçaient à Rennes vendredi dernier avec la ferme intention de se rapprocher du Stade Toulousain Basket. Avec l'espoir de leur ravir la 10ème place, synonyme de maintien, lors de la dernière journée.

Après un premier quart-temps où les deux équipes se quittent dos-à-dos, les Pisciacais haussent leur niveau de jeu et prennent un avantage significatif sur les Bretons avant la mi-temps, avec un score de 24-12 lors de la seconde manche. Sauf qu'au retour des vestiaires, Rennes renverse tout en scorant 28 points, contre 15 côté yvelinois. Tout s'est donc joué à la fin de la rencontre. Et malgré un match plein d'envie et de rebondissements, ce sont les Rennais qui ont le dernier mot en toute fin de match, s'imposant de 3 petits points.

Une défaite rageante pour le Poissy Basket, qui ne pourra atteindre la 10ème place lors de la 26ème et dernière journée. Lors de la prochaine phase du championnat, les Pisciacais joueront leur survie lors des play-down, durant lesquels ils affronteront les 4 dernières équipes de la poule B de Nationale Masculine 1. S'ils finissent dans les 4 premiers (sur 8 équipes), le maintien est assuré. Sinon, direction la Nationale 2. ■

FOOTBALL
Coupe Gambardella : le FC Mantois affrontera Troyes

Le tirage au sort des 8èmes de finale de la Coupe Gambardella a mis l'ESTAC (National) sur la route des jeunes du FC Mantois. La rencontre se déroulera le week-end des 24 et 25 février à Mantes-la-Jolie.

Après avoir éliminé Le Havre lors du tour précédent, le FC Mantois rencontrera une nouvelle équipe de National en 8èmes de finale de la Coupe Gambardella.

Les Mantais accueilleront l'ESTAC au tour suivant, qui se déroulera le week-end des 24 et 25 février prochain. Au tour précédent, les Troyens ont éliminé Clermont foot Auvergne 63 sur le score de 3 buts à 2.

Classé désormais à la troisième place

En attendant, les seniors du FC Mantois ont eux aussi porté haut les couleurs mantaises, en battant la réserve du Paris Saint-Germain sur le score de 2 buts à 1, pour le compte de la 12ème journée de Régional 1.

Ils se classent désormais à la troisième place, juste derrière les Claye-Souilly, deuxième, et le leader Saint-Denis. ■

CYCLISME
Avant le Paris-Nice, Sandy Casar à la rencontre des jeunes muriautins

L'école Sainte Marie et le collège Jules Verne ont respectivement accueilli, la semaine dernière, le triple vainqueur d'étapes du Tour de France Sandy Casar, et la triathlète Kristelle Congi, tous deux originaires des Yvelines.

Le départ de l'édition 2024 du *Paris-Nice*, qui se déroulera aux Mureaux, approche à grands pas. C'est précisément le 3 mars prochain que les coureurs donneront les premiers coups de pédale de cette 82ème édition, à proximité du parc de Bécheville. À quelques jours de l'événement, la municipalité des Mureaux multiplie les événements et animations pour promouvoir ce grand rendez-vous sportif. Outre l'exposition sur la « *Course au soleil* » (à retrouver dans notre prochaine édition), deux sportifs yvelinois de renom ont rendu visite aux jeunes muriautins la semaine dernière.

En effet, les élèves du collège Jules-Verne ont eu l'opportunité de discuter avec la triathlète Kristelle Congi, championne du Monde et d'Europe de Triathlon en groupe d'âges 25-29 ans. Quant aux enfants de l'école Sainte-Marie, ils ont eu la chance d'échanger avec Sandy Casar, vainqueur de 3 étapes du *Tour de France*, arrivé 6e du *Tour d'Italie* 2006 et 2e du *Paris-Nice* 2002.

« *D'autres rencontres auront prochainement lieu entre les écoles des Mureaux et des personnalités du monde du cyclisme* », annonce la Mairie. ■



VILLE DES MUREAUX

« *D'autres rencontres auront prochainement lieu entre les écoles des Mureaux et des personnalités du monde du cyclisme* », annonce la Mairie.

TAEKWONDO
700 combattants réunis pour l'Open de Poissy

Athlètes français et internationaux ont foulé les tatamis du complexe sportif Marcel Cerdan de Poissy, lors de la 3ème édition de l'Open international de taekwondo le week-end dernier.

Benjamins, minimes, cadets et juniors : toutes les catégories étaient de la partie, les 10 et 11 février dernier à l'occasion du 3ème Open international de taekwondo de Poissy. 700 combattants, qu'ils soient français ou internationaux, ont fait parler leur talent tout le week-end au complexe sportif Marcel Cerdan durant deux jours de combats âpres mais dans le respect.



VILLE DE POISSY

Le tournoi, gratuit pour le public, a permis de fédérer autour de la pratique et d'affirmer l'Open de Poissy comme un événement sportif majeur du territoire.

S'affirmer comme événement sportif majeur du territoire

Myriam Baverel, vice-championne du monde en 2003 et vice-championne olympique aux JO de 2004 à Athènes, était même présente à l'occasion de la remise des médailles, aux côtés de la maire de Poissy Sandrine Berno Dos Santos. L'événement était organisé en partenariat entre la Ville de Poissy, la Poissy Taekwondo Académie, la Fédération Française de Taekwondo ou encore le Département des Yvelines. Le tournoi, gratuit pour le public, a permis de fédérer autour de la pratique et d'affirmer l'Open de Poissy comme un événement sportif majeur du territoire. ■

VOLLEY-BALL
Pour le CAJVB, l'opération maintien démarre le week-end prochain

La phase de play-down débutera le 24 février, avec un duel face au Volley Club Bellaing/Porte du Hainaut au gymnase Pierre Bérégovoy de Conflans-Sainte-Honorine.

Après avoir raté les play-off d'1 petit point (voir notre édition précédente) en finissant 5ème de la Poule B d'Elite Masculine 1, le CAJVB doit maintenant se concentrer sur la deuxième phase du championnat, les play-down, durant lesquels il jouera sa survie. Le club yvelinois est opposé aux 7 autres clubs qui n'ont pas su décrocher une place pour la montée à la division suivante : Villejuif, Caudry, Amiens, Lyon, Chartres, Asnières et Bellain/Porte du Hainaut, qu'ils affronteront au gymnase Pierre Bérégovoy à l'occasion de la première journée de cette seconde phase, le 24 février.

Ce qu'il faut savoir, c'est que les points glanés par le CAJVB face aux équipes de la poule B lors de la première phase sont conservés : Conflans attaque donc les play-down avec 14 points, et une place de leader qui leur permet d'avoir une option sur le maintien. Mais se relâcher sera interdit lors des 8 journées qui viennent. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le club yvelinois est opposé aux 7 autres clubs qui n'ont pas su décrocher une place pour la montée à la division suivante.



À ÉLANCOURT, DÉCOUVREZ LA RÉSIDENCE « L'ÉCLAT »

Appartements d'exception du studio au
5 pièces duplex et maisons de 3 et 4 chambres.

L'accord parfait entre élégance architecturale
et exigence environnementale.

UNE CO-PROMOTION

COGEDIM

POLYCITÉS

01 76 499 499 | **cogedim.com**
APPEL NON SURTAXÉ

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054500814 00063. POLYCITÉS, SAS au capital de 1 000 000 € - RCS PARIS N°525 268 967 - SIRET N°525268967 00045. Domiciliée : 31-35 rue Froidevaux - 75014 Paris. Document non contractuel. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : LANCTUIT ARCHITECTES. Perspectiviste : Illusio. Les appartements et maisons sont vendus et livrés non aménagés et non meublés. **OSWALD**ORB. 12/2023.

CULTURE LOISIRS

LA REDACTION

LES MUREAUX

Le réalisateur Gilles de Maistre a lancé le *Festival du film francophone pour la jeunesse*

Après la projection de son nouveau film « *Le Dernier Jaguar* », le cinéaste a répondu aux questions du public à l'occasion du lancement du festival muriautin, le mercredi 7 février au cinéma Frédéric Dard.

MAXIME MOERLAND



LA GAZETTE EN YVELINES

Gilles de Maistre, qui habite à deux pas des Mureaux, a fait le déplacement le jours de la sortie de son nouveau film.

« *Ça m'a choqué, ça donne envie de sauver la nature* ». Quand le jeune Ismaël donne son sentiment à la fin de la projection, le réalisateur Gilles de Maistre sait que son message est passé. Le cinéaste multi-récompensé était présent au cinéma Frédéric Dard des Mureaux, le 7 février, pour la projection de son nouveau film « *Le Dernier Jaguar* », en ouverture du *Festival du film francophone pour la jeunesse*.

Ce récit familial est la suite spirituelle du plus gros succès de son auteur, « *Mia et le lion blanc* » (2018). La jeune Autumn, qui vit à New York après avoir grandi en Amazonie, entreprend une quête à travers sa terre natale pour retrouver Hope, le jaguar avec lequel elle a passé son enfance, alors que ce dernier est traqué par des trafiquants.

La raison d'être du long-métrage, c'est son message sur l'importance de préserver la faune, et d'être fidèle à ses idéaux. Et à voir l'enthousiasme des enfants, à deux doigts de se bousculer pour poser leurs questions à Gilles de Maistre, nul doute qu'ils ont été réceptifs. « *C'est toujours ce qu'on cherche à faire avec nos films,* avoue le réalisateur. *On essaye, avec de belles histoires comme celle-là, de montrer que la nature est en danger et que ça vaut la peine de la défendre* ».

La principale interrogation du jeune public résidait autour des conditions de tournage. Car c'est bien un véritable jaguar qui partage l'écran avec l'actrice principale Lumi Pollack, donnant lieu à des scènes où la complicité entre la jeune fille et l'animal crève les yeux. « *ça nous a pris 4 ou 5 ans de faire le film, notamment le travail avec Lumi qui a passé 1 an à s'occuper de ce bébé jaguar*, raconte Gilles de Maistre. *Elle a déménagé des États-Unis pour venir s'installer au Mexique, et elle a créé cette relation que vous découvrez à l'écran* ».

Même si le film frôle parfois la naïveté à force d'appuyer son message, et propose de (trop ?) nombreux gags grotesques, ses bonnes intentions ont conquis le public. De quoi lancer avec succès le 8ème *Festival du film francophone pour la jeunesse*, qui s'est déroulé jusqu'à ce mardi 13 février. ■

MANTES-LA-JOLIE

Avec la *West Motors Night*, les grosses cylindrées débarquent au parc des expositions

La 8ème édition de ce rassemblement mêlant autos, motos, et concerts se déroulera le samedi 24 février prochain sur l'île Aumône.

Moteurs rutilants, bécanes américaines, concours de bras de fer et stands de tatouages : pas de doute, les bikers sont de retour sur l'île Aumône. Le parc des expositions de Mantes-la-Jolie accueillera, le samedi 24 février prochain, la 8ème édition de la *West Motors Night*, qui rassemble chaque année les passionnés de motos du territoire.



WEST MOTORS 78

L'association West Motors 78 est composée de 5 clubs de Bikers du 78 : Frater, AMB, Buffalo Bikers, Anubis Motorcycle, But's Rider.

Sylo Duo et Railroad Stomp en concert pour l'événement

L'immersion dans la culture des bikers américains sera totale, entre les expositions de motos et de voitures des « *fifties* », et les concerts qui feront la part belle au rock, avec notamment Sylo Duo et Railroad Stomp à l'affiche. Des concessionnaires et préparateurs de machines personnalisées seront également présents, aux côtés de divers stands de vêtements et d'accessoires. La restauration sur place sera même possible, avec des food trucks et un bar érigé pour l'occasion. L'événement ouvrira ses portes sous les coups de 11 h. ■

VALLEE DE SEINE

« *Les Pépites Sonores* », un festival dédié aux enfants

Une programmation éclectique allant du big band de jazz, au trio de chanson française en passant au théâtre musical : voilà ce qui attend les enfants du territoire avec la 11ème édition du festival *Les Pépites Sonores*, toujours organisé par le Sax d'Achères.

L'événement familial se déroulera du 21 mars au 6 avril, et investira de nombreux lieux culturels de la Vallée de Seine, de l'espace Julien Green à Andrésy au Château Éphémère de Carrières-sous-Poissy, en passant par le Phénix de Chanteloup-les-Vignes ou la médiathèque Christine Pizan de Poissy.

Avec 30 représentations au total, nul doute que vous trouverez de quoi vous satisfaire, vous et votre bambin, au sein du programme. D'ailleurs, pour le retrouver en détail, rendez-vous sur le site du Sax (lesax-acheres78.fr). ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'événement familial se déroulera du 21 mars au 6 avril, et investira de nombreux lieux culturels de la Vallée de Seine, dont l'espace Julien Green d'Andrésy.

LIMAY

Le carnaval revient le 23 février

L'édition 2024 du carnaval de Limay approche : elle se déroulera le vendredi 23 février, et promet une atmosphère magique sous le thème des Arts du cirque. Le rendez-vous est fixé à 14 h 00 devant l'Hôtel de Ville, d'où le défilé animé débutera sa traversée des rues de Limay. Les participants sont invités à revêtir leurs plus beaux costumes inspirés par l'univers magique du cirque, pour créer une ambiance festive et colorée tout au long du défilé. ■

TRIEL-SUR-SEINE

« *Eurêkoi* », un spectacle scientifique et burlesque

Dans le cadre de la *Balade d'Hiver des 400 Coups*, la Compagnie du Creac'h et le Ministère des Inventions invitent le public à la découverte de quelques inventeurs et inventions qui ont transgressé le cours des choses, bousculé l'ordre établi pour apporter leur « *grain de sel* » à l'humanité. Baptisé « *Eurêkoi* », ce spectacle à la fois humoristique et instructif offre un autre regard sur la science. Il sera proposé les jeudi 15 et vendredi 16 février au parc aux étoiles de Triel-sur-Seine, avec un tarif allant de 10 à 12 euros. Le spectacle sera même suivi d'une visite du parc aux étoiles. ■

POISSY

À la découverte des cultures et traditions d'Afrique et des Antilles

L'association ADEM organise une soirée sur le thème « *Culture et tradition d'Afrique et des Antilles* », le samedi 17 février à partir de 18 h 30, au Centre de diffusion artistique de Poissy. L'événement, gratuit pour tous, proposera des démonstration de percussions, de danse africaine, ainsi que des stands artisanaux. Un billet d'avion pour la Guadeloupe, la Martinique ou Abidjan sera même à gagner. La fête durera jusqu'au bout de la nuit avec un Kout Tanbou, sorte de jam-session traditionnelle à base de percussions, chant, flûte ou autres sonorités, de 21 h 30 à… 5 h du matin. ■

WHINE UP

K-Reen, « *Je ne pensais pas que l'on m'appellerait un jour diva du zouk !* »

C'est avec une grande humilité que K-Reen est revenue avec Leslie sur son parcours de plus de vingt-cinq ans de carrière. De ses débuts dans la musique avec le groupe Rootsneg en 1992, aux côtés de NOB et Manifeste, à son premier album solo en passant par son avis sur la scène musicale actuelle, retour sur sa carrière prolifique !



LFM RADIO

K-Reen, de retour dans les studios d'*LFM Radio*.

Rappelez-vous de la bande son du film *Taxi* en 1998, et vous aurez sans doute dans l'oreille l'un des morceaux phares, celui de Def Bond et K-Reen, « *Tu me plais* ». Car oui à la fin des années 1990 et durant les années 2000, K-Reen a marqué de sa patte, et surtout de sa voix, la musique R'n'B. Autrice-compositrice et interprète, elle collabore avec de nombreux artistes de la scène hip-hop. De Diams, à Oxmo Puccino en passant par Mystik sur le morceau « *Le fruit défendu* ». Elle est revenue sur cette collaboration au micro de Leslie. « *Quand j'ai chanté ce refrain, j'ai eu un petit frisson c'est vraiment un morceau très profond, un message que j'ai envie de transmettre.* » Le morceau parle d'un amour impossible entre deux personnes avec des cultures différentes.

« *Il y a de grandes chanteuses à voix dans le zouk* »

En 2015, changement de DA pour K-Reen, qui s'attaque au zouk. Elle sort en 2015 l'album *Racines K'Raïb*. « *J'étais en Guyane et je me suis dit que j'avais encore quelques petites choses à donner.* » explique l'artiste. K-Reen confie également que le genre musical venu des Antilles lui a permis de s'exprimer vocalement, de se perfectionner et d'explorer d'autres aspects de sa voix, « *Il y a de grandes chanteuses à voix dans le zouk. Il a fallu que je me mette à niveau.* »

Que ce soit dans le hip-hop, le R'n'B ou le zouk, K-Reen a marqué la sphère musicale ! ■

Whine Up, présenté par Leslie, tous les vendredis de 20h à 22h sur le 95.5. L'interview est à retrouver dans son intégralité sur lfm-radio.com.

EXPRESSION DIRECTE

Une classe de CM1 des Mureaux dans les starting blocks pour suivre les Jeux Olympiques 2024 !

Cette semaine, *Expression Directe* accueillait une classe de CM1 de l'école Maurice Ravel aux Mureaux ainsi que leur enseignante Nabila Chneguir qui explique que le thème s'est imposé comme une évidence pour les jeunes habitants des Mureaux. En effet, la localité fait partie des huit villes du département qui accueilleront l'an prochain le relais de la flamme olympique, le 23 juillet 2024.

À l'approche des Jeux Olympiques 2024, compétition d'envergure internationale du 26 juillet au 11 août prochain, les écoliers muriautins soutiennent ainsi déjà leurs champions et invitent les auditeurs yvelinois à prendre part aux manifestations locales. Parmi leurs chouchous Teddy Riner, Kevin Mayer ou encore Clarisse Agbégnénou.

Chroniques, micro trottoir, sélection de films, de musiques, les 19 élèves de la classe de CM1 B se sont glissés dans la peau de journalistes sportifs et invitent les yvelinois à vivre pleinement cet événement historique. « *Pendant notre micro trottoir, on a remarqué que les gens ne connaissaient pas vraiment le programme des Jeux Olympique d'été.* »

En effet, si la majorité des épreuves sportives se déroule à Paris et en petite couronne, le département des Yvelines va également accueillir plusieurs épreuves sur cinq sites olympiques à savoir, l'équitation et le pentathlon à Versailles, le cyclisme sur piste et le BMX au Vélodrome national à Montigny-le-Bretonneux, le Golf national de Guyancourt, ainsi que le VTT à la Colline d'Élancourt. ■

Pour participer aux ateliers radio d'*LFM*, contactez le 01 30 92 58 91 ou direction@lfm-radio.com



LFM RADIO

Les élèves se sont succédés au micro de *LFM* pour parler sport en attendant les JO de Paris .

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

2				8				
			6	2	7	9		
8	9			3			2	7
	2			1		7	3	5
7			2					
1				6	3	2		
9				5	2		7	6
	8					5		
5		2		9				

SUDOKU : niveau difficile

		6	1				3	
		5	6					
		1			9	2	6	8
2			3			9		
		9	8					3
		3				8	2	
8		4				6	7	
		7						
			7	5		1	8	

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°376 du 7 février 2024 :

3	5	7	4	8	6	1	2	9
4	1	2	9	7	3	6	8	5
8	9	6	2	1	5	3	7	4
2	6	5	3	4	8	9	1	7
1	4	9	6	2	7	8	5	3
7	8	3	5	9	1	4	6	2
5	2	8	1	3	4	7	9	6
6	7	4	8	5	9	2	3	1
9	3	1	7	6	2	5	4	8

9	6	4	7	8	5	1	3	2
2	5	1	6	9	3	4	8	7
8	3	7	2	1	4	5	6	9
6	7	5	4	2	8	3	9	1
3	9	8	5	6	1	2	7	4
4	1	2	3	7	9	8	5	6
7	8	6	1	5	2	9	4	3
1	4	9	8	3	7	6	2	5
5	2	3	9	4	6	7	1	8

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

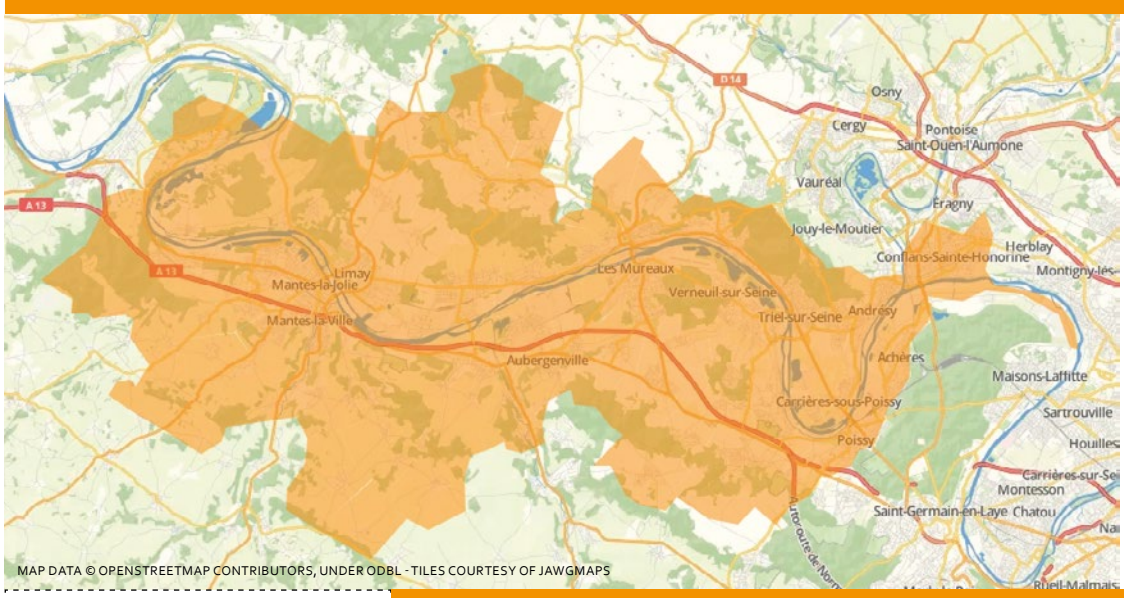

MAP DATA © OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS, UNDER ODBL - TILES COURTESY OF JAWGMAPS

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

**Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !**

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 2-2024 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

LES RÉSIDENCES
YVELINES ESSONNE



BIEN PLUS QU'UN BAILLEUR !

Résidence manager sur place

Entretien et rénovation réguliers et programmés

Logements connectés

Proximité commerces et équipements publics

Parties communes soignées

Sécurité financière

---

www.lesresidences.fr

09 69 370 370